

FLEURET DAMES SENIORS - SAISON 2025 - 2026

RÈGLES SPÉCIFIQUES DE SÉLECTION

Epreuves de référence	Dates	Critères de sélection	
Championnats d'Europe à Tallin (EST)		La première du classement sélectif sera sélectionnée. Les trois autres titulaires ainsi que les 2 remplaçantes seront désignées par le comité de sélection	
Championnats du monde à Hong Kong (HGK)		La première du classement sélectif sera sélectionnée. Les trois autres titulaires ainsi que les 2 remplaçantes seront désignées par le comité de sélection	
Epreuves sélectives	Dates	Quotas	Critères de sélection
Coupe du monde de BUSAN (COR)	5-6/12/2025	12	- Les 4 sélectionnées aux Monde 2025 plus R1 et R2 - Vainqueur de Valence - Choix commission
Coupe du monde de Hong Kong (HGK)	9-10/01/2026	12	- Les 4 premières au classement sélectif senior - Choix commission
Grand prix de Turin (ITA)	5-7/02/2026	12	- Les 4 premières du classement sélectif - vainqueur du CN de Bourg la Reine - Choix commission
Coupe du monde Le Caire (EGY)	5-7/03/2026	12	- Les 5 premières du classement sélectif - Choix commission
Grand prix de Lima (PER)	20-21/03/2026	8 à 12	- Les 5 premières du classement sélectif - Choix commission
Coupe du monde Playa del Carmen (MEX)	01-02/05/2026	8 à 12	- Les 5 premières du classement sélectif - Vainqueur du CN de Melun - Choix commission
Grand prix de Shanghai (CHN)	15-16/05/2026	6 à 12	- Les 5 premières du classement sélectif - Choix commission

Epreuves non sélectives	Dates	Quotas	Critères de sélection
Coupe du monde de Palma de Mallorca	7-8/11/2025	12	- Les 4 sélectionnées aux Monde 2025 plus R1 et R2 - La première française du Circuit National Senior 1 - Choix commission

Epreuves par équipes	Dates	Quotas	Critères de sélection
Coupe du monde Espagne	9/11/2025	4	- Choix commission
Coupe du monde de Busan (COR)	7/12/2025	4	- Choix commission
Coupe du monde de Hong Kong (FRA)	11/01/2026	4	- Choix commission
Coupe du monde Le Caire (EGY)	8/03/2026	4	- Choix commission
Coupe du monde Playa del Carmen (MEX)	3/05/2026	4	- Choix commission

Les stages nationaux sont une sélection fédérale, ils sont donc obligatoires. Tout manquement au stage devra être justifié de la manière suivante :

- En cas de blessure ou maladie, faire constater la blessure ou maladie par le médecin fédéral, ou le médecin des équipes de France jeunes.
- En cas d'examen scolaire ou universitaire, fournir la convocation de l'épreuve en question.
- En cas de force majeure personnelle (décès, maladie d'un proche etc...), prendre contact directement de l'entraîneur national de la catégorie.

Tout manquement à ces obligations peut faire l'objet d'un retrait de sélection en compétition internationale.

Les regroupements équipe de France (stages ou compétitions internationales) demeurent sous la responsabilité et l'autorité de l'encadrement fédéral.